

[Text]

Mr. Roy: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Hession. Mr. Darling.

Mr. Darling: Mr. Chairman, a question to the minister. As I understand it, CHIP is now being taken over by Energy, Mines and Resources and additional money has been put in for it, for which we are all very thankful. However, let me still ask the minister if he could be our advocate on this to the Hon. Marc Lalonde; that is, that Prince Edward Island and Nova Scotia are the only two provinces in which this grant of \$500 is tax free. The rest of it is added to the income of the taxpayer. I feel this is unfair. I have hammered away at this ever since the program was brought into effect. With all due respect, Mr. Chairman, the great people of Newfoundland are not the wealthiest in the country, and I feel that certainly should be done. I would appreciate the minister's comments on treating everybody alike, again as a former chief magistrate of a very thriving municipality.

• 1055

Mr. Cosgrove: The easy answer to that is that the hon. member began this morning by telling me that I should not treat everyone alike, that we should make exceptions; for example, in different parts of different provinces under the program of metric conversion.

You know, it is a challenge to try to provide an equitable rule in managing the resources of the government across the country. I certainly can give you the undertaking that I would make it a point to know the rationale for those two exemptions and to make submissions to the Minister of Finance, who I think probably has the lead role in this area.

Mr. Darling: One other question. To me, one of your top programs is the RRAP program. Possibly, Mr. Chairman, Mr. Hession could give us the amount of money available for RRAP, because in the rural areas in a lot of the smaller provinces I am going to tell you it is the top program, so I am hoping there is as much or more money available. I assume also that the maximum is the \$10,500. I would also appreciate the interest rates on it.

Mr. Hession: Thank you, Mr. Chairman. I believe the 1980 budget, while I do not have the exact figure in front of me, is in the order of \$160 million, of which some 55 per cent is allocated to rural rehabilitation. I should add, Mr. Chairman, with respect to the rural allocation, virtually all of rural Canada is designated for the purpose of that program, again with the limitation of the 2,500 population maximum.

The current interest rate, which I attempted to explain at the last meeting, is tied to the 20-year Canada bond rate, which is, I believe, 14.5 per cent. There is, however, and this is especially true in rural Canada, \$3,750 of forgiveness in any

[Translation]

M. Roy: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hession. Monsieur Darling.

M. Darling: Monsieur le président, j'aimerais poser une question au ministre. Je crois comprendre que le programme PIPRC relèvera dorénavant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et que des fonds supplémentaires y ont été affectés, c'est pourquoi nous sommes très reconnaissants. J'aimerais néanmoins demander au ministre s'il accepterait d'être notre porte-parole auprès de l'honorable Marc Lalonde. L'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules provinces où la subvention de \$500 n'est pas imposable. Le reste est ajouté aux revenus du contribuable. Je trouve cette situation injuste. D'ailleurs, je m'en plains depuis la mise en application du programme. Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le président, les Terre-Neuviens ne sont pas les gens les plus riches du pays, et je pense qu'il faudrait faire quelque chose. J'aimerais savoir ce que pense le ministre, en tant qu'ancien premier magistrat d'une municipalité florissante, de cette question d'accorder le même traitement à tout le monde.

M. Cosgrove: La réponse est fort simple: l'honorable député a commencé ce matin en me disant que je ne devrais pas traiter tout le monde de la façon, et qu'il faut faire des exceptions. Il a donné à titre d'exemple le programme de conversion métrique qu'il a proposé qu'on applique de façon différente dans différentes régions du pays.

Vous savez, c'est tout un défi que de vouloir établir des règlements équitables pour la gestion des ressources du gouvernement à l'échelle du pays. Je pourrais certainement m'engager à me renseigner sur la raison d'être de ces deux exceptions et à soulever le problème avec le ministre des Finances qui est, je pense, le principal acteur dans ce domaine.

M. Darling: J'ai une autre question. D'après moi, le programme PAREL compte parmi vos programmes les plus importants. Monsieur le président, M. Hession pourrait peut-être me renseigner sur les sommes d'argent prévues pour ce programme. Je puis vous assurer que dans les régions rurales d'un bon nombre de provinces plus petites, ce programme est prioritaire. J'ose donc espérer qu'il y a autant, sinon plus d'argent disponible maintenant. Je suppose également que le maximum est de \$10,500. J'aimerais également être renseigné sur les taux d'intérêt applicables à ces subventions.

M. Hession: Merci, monsieur le président. Je ne dispose pas ici des chiffres exacts, mais je pense que le budget pour 1980 est de l'ordre de 160 millions de dollars, dont quelque 55 p. 100 sont attribués à des activités de rétablissement dans les régions rurales. J'ajouterai, monsieur le président, que presque toutes les régions rurales du pays sont admissibles au programme, sous réserve, encore une fois, de compter que 2,500 habitants au maximum.

Le taux d'intérêt en vigueur à l'heure actuelle, que j'ai essayé d'expliquer lors de la dernière réunion, est établi en fonction du taux d'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada de 20 ans, qui est, je pense de 14.5 p. 100. Il y a